

LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL—L'OPPORTUNITÉ DE  
L'UTILISATION DE L'ORGANISME EXISTANT

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre une question supplémentaire reliée à la nomination du président et des membres de la Commission de révision des prix de l'alimentation. Le gouvernement compte-t-il employer l'organisme existant réuni pour la Commission des prix et des revenus ou songe-t-il à réunir un nouveau personnel pour cette Commission?

**L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, l'organisme dont vient de parler le député a essentiellement été dissous en même temps que la Commission des prix et des revenus. Pour s'assurer que la Commission sera en mesure de s'acquitter de ses obligations en toute indépendance, comme l'a recommandé le comité chargé de l'étude des tendances des prix de l'alimentation, nous sommes d'avis que ladite Commission devrait être dotée de son propre personnel.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, me serait-il permis de demander au ministre s'il peut assurer à la Chambre que le personnel nécessaire au fonctionnement de la Commission de révision des prix de l'alimentation sera recruté à l'intérieur des organismes de l'État existants et qu'une nouvelle bureaucratie ne sera pas créée?

**M. Gray:** Non, monsieur l'Orateur. Je ne puis donner cette assurance au député. Je ne suis pas certain que ce serait souhaitable. La décision qui sera prise à cet égard est une chose qui, à mon avis, doit être réglée entre la Commission de révision et le gouvernement.

\* \* \*

L'AGRICULTURE

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LA HAUSSE DES FRAIS DE  
PRODUCTION AGRICOLE—LA POSITION DU  
GOUVERNEMENT

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre. Compte tenu de l'inquiétude unanime des cultivateurs de toutes les régions du Canada au sujet de la hausse des prix de revient de l'outillage et de l'augmentation de 6.1 p. 100 des frais d'investissements agricoles au cours du premier trimestre de 1973, le ministre a-t-il l'intention de tenir une enquête distincte et spéciale, aux termes de la loi sur les enquêtes, au sujet des frais de production agricole et, dans la négative, pourquoi hésite-t-il à le faire?

**L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire c'est que j'étudierai la suggestion du député.

\* \* \*

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PROJET DE PORT DE L'EST POUR PÉTROLIERS  
GÉANTS—L'ENVOI D'UNE NOTE DE PROTESTATION AUX  
É.-U.

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Environnement. Étant donné qu'une note de protestation a été transmise au gouvernement américain relativement au projet de route entre l'Alaska et Cherry Point, une com-

Questions orales

munication semblable sera-t-elle transmise relativement au projet de Eastport?

**L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement):** Le plus tôt possible, je l'espère, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'OPPORTUNITÉ DE LA CRÉATION D'UN ORGANISME DE  
L'ONU POUR LA RÉGIE DES RESSOURCES MARINES ET  
MINÉRALES SOUS-MARINES—LA POSITION DU  
GOUVERNEMENT

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que les savants estiment qu'à la fin des années 70 quelque 35 p. 100 des besoins mondiaux en pétrole proviendront d'exploitations situées au large des côtes, et alors que la pression se fait toujours davantage sentir pour un contrôle accru en matière d'exploitation pétrolière des fonds sous-marins, de transport et de pêche, le gouvernement envisage-t-il de proposer la création aux Nations-Unies d'un organisme international pour diriger, superviser et contrôler toutes les activités en haute mer ou sous le fond sous-marin.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur, mais je consulterai le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour trouver la réponse définitive à cette question.

\* \* \*

LES PÊCHES

LA QUESTION D'UNE RÉOLUTION APPUYANT LA  
POSITION DU CANADA À LA CONFÉRENCE DE LA CIPAN—  
L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que la décision d'hier pourrait être interprétée d'une manière erronée comme n'appuyant pas la délégation de la CIPAN qui tiendra une réunion à Copenhague dimanche, le premier ministre serait-il prêt à présenter à la Chambre une résolution appuyant la position du Canada à la conférence de la CIPAN le 3 juin où elle espère obtenir de meilleures conditions pour les pêcheries canadiennes? Je suis sûr, Votre Honneur, que tous les membres de tous les partis sont décidés à collaborer à une telle résolution.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, il va sans dire qu'une délégation du gouvernement canadien aura autorité pour parler au nom du gouvernement et je suis heureux de voir que l'opposition adopte elle aussi cette attitude.

**M. Lundrigan:** Votre Honneur, ma question n'a pas rien à voir avec l'appui du gouvernement, mais bien avec celui de la Chambre des communes. Je demande au premier ministre si le gouvernement va présenter une résolution qui puisse être acceptée à l'unanimité par la Chambre et qui donnera à la délégation canadienne dirigée par M. Needler, homme très compétent, l'assurance que la position qu'il doit prendre, c'est-à-dire demander que le Canada récolte le maximum de ressources marines possi-